



## ASSEMBLEE GENERALE du 26 juin 2020

### RAPPORT MORAL

---

Au moment où ces lignes ont été écrites, les événements consécutifs à la crise sanitaire et la pandémie n'avaient pas encore touché notre région.

L'association a été contrainte de se mettre en veille plus longtemps que prévu et l'aspect du cimetière en a subi les conséquences.

Je sais que plusieurs de nos membres fidèles ont été plus ou moins durement affectés par ces épreuves et je souhaite ici leur témoigner toute ma sympathie.

La vie de l'association est ainsi ponctuée de temps d'inspiration, nécessaires à la réflexion à plus long terme.

Le schéma directeur triennal, soumis au Conseil d'administration fin 2018, est entré en application dès 2019. Ce plan définit nos principales orientations et précise les moyens nécessaires pour leur mise en œuvre.

Il apparaît plus que jamais crucial de nous concentrer sur le cœur de notre mission, sans nous disperser et en utilisant avec pragmatisme nos diverses ressources. C'est dans cette perspective que doit s'écrire la suite de l'histoire de Mémoire Mulhousienne.

L'évolution du contexte conforte cette démarche, sans pour autant remettre en cause la pertinence de nos missions.

Les principes fondamentaux demeurent inchangés :

- *La pérennité de l'association fondée sur la fidélité de ses membres et l'implication compétente des administrateurs*
- *Des actions concrètes et visibles*
- *Des engagements tenus*
- *Le principe de contractualisation qui nous lie à nos partenaires et définit le champ de nos responsabilités*
- *Un ancrage et une lisibilité dans le paysage associatif mulhousien*
- *Le soutien politique et la reconnaissance des élus*

En revanche :

- *Nous sommes tributaires des cotisations et des dons des adhérents*
- *Il n'existe pas de garantie de soutiens institutionnels*
- *Nous subissons une forte réduction des ressources bénévoles L'évolution du cadre juridique, devenant plus contraignant*
- *La Ville de Mulhouse refuse d'assumer financièrement la préservation d'un patrimoine considéré par elle non prioritaire*

Au vu de ces éléments, je souhaite que nos missions s'inscrivent désormais dans un cadre strictement délimité, cohérent avec notre profession de foi initiale.

La pérennité de notre cimetière est assurée par le dispositif Site Patrimonial Remarquable, qui précise les responsabilités respectives de la Ville, soutenue par notre association dans le périmètre plus général du dispositif Ville d'Art et d'Histoire.

Nous avons obligation de sensibiliser TOUS les publics à l'intérêt patrimonial du site du cimetière. Nos interlocuteurs de la Ville ont encore besoin d'acquiescer cette sensibilité, afin qu'ils deviennent des acteurs pleinement engagés à nos côtés, et non des agents exerçant seulement une fonction administrative.

Le patrimoine funéraire de Mulhouse est gravement menacé, faute des moyens nécessaires pour enrayer les dégradations végétales et minérales. Nos monuments possèdent des spécificités culturelles et historiques. Cet héritage pluri-séculaire est souvent livré à lui-même, faute d'héritiers ou d'ayants-droit conscients de leurs responsabilités.

Il est impératif que les services municipaux prennent en charge les sites les plus significatifs. C'est un enjeu patrimonial dicté par une forte volonté politique.

Faute de quoi, nos initiatives seraient à court terme réduites à néant et nous obligerait à tourner la dernière page de ce fabuleux livre d'histoire.

Avant d'en arriver à de telles extrémités, il m'appartient de rappeler sans cesse leurs responsabilités patrimoniales à nos élus. Nous avons montré la voie, en impliquant fortement nos bénévoles dans d'innombrables interventions de sauvegarde et de valorisation ; nous ne pourrions guère aller plus avant si ces efforts ne sont pas relayés par les autorités, qui par ailleurs ont engagé une politique pour redonner à Mulhouse une attractivité nouvelle.

Cet engagement est le résultat de convictions fortes de nos élus, qui ont compris que les ingrédients de l'ancien « modèle mulhousien » ont encore aujourd'hui beaucoup à nous apprendre pour étayer notre développement.

Le cimetière de Mulhouse nous inspire par son histoire singulière. Il puise sa vitalité dans des faisceaux convergents entre pragmatisme et spiritualité, mouvement et apaisement, expiration et inspiration.

Permettez-moi cette année encore de remercier chaleureusement tous ceux qui nous apportent leur soutien fidèle : nos membres, par leurs contributions matérielles, mais aussi les bénévoles dont l'enthousiasme remarquable permet de faire rayonner année après année notre mission.

Plusieurs administrateurs ne renouvellent pas leur mandat au sein du Conseil.

Qu'ils soient eux aussi remerciés pour leur engagement et la conviction apportée à leurs contributions.

L'intérêt croissant que suscite l'art funéraire dans notre pays souligne le besoin d'ancrage dans l'intemporalité de valeurs qui consolident l'esprit humain.

*Joël EISENEGGER*  
*26 juin 2020*